
Les activités manufacturières se trouvent surtout en Ontario et au Québec, qui présentaient respectivement en 1984 (dernière année pour laquelle on disposait de données) des proportions de 53,9 % et de 26,1 %. Le tableau 3.5 indique la répartition régionale de la production et de l'emploi manufacturiers.

Le commerce international

Comme il est indiqué au tableau 3.6, nombreuses sont les grandes industries manufacturières dont l'activité est indissolublement liée au commerce extérieur. Ainsi, en 1986, 85 % des expéditions de matériel de transport et de 52 % à 58 % des expéditions de produits du papier et produits analogues, de métaux de première transformation et de produits du bois étaient destinés au marché extérieur. Pour pouvoir soutenir la production de ces importants secteurs à l'avenir, il nous faudra conserver l'accès actuel à nos principaux marchés d'exportation.

Le tableau 3.6 indique aussi la mesure appréciable dans laquelle les importations satisfont les besoins de l'économie canadienne; les industries du matériel de transport, des machines non électriques et des produits électriques et électroniques en sont les exemples les plus éloquents. De plus, un certain nombre d'industries manufacturières se caractérisent de plus en plus par une orientation « commerce » (exportations et importations), ce qui indique la plus grande place qu'occupent et la spécialisation intra-industrielle et le commerce de produits intermédiaires, ainsi que l'intégration grandissante des marchés internationaux.

Ce phénomène de l'orientation grandissante vers le commerce s'observe dans tous les pays industrialisés et traduit l'importance sans cesse croissante des spécialisations nationales dans les secteurs du marché où les divers pays sont les plus compétents. Cette vague montante de produits dans les deux directions est un des facteurs clés de l'accès des pays aux avantages des échanges internationaux et aux gains de la spécialisation et de l'accroissement de la productivité sur le plan de la croissance économique, de l'emploi et de l'amélioration des niveaux de vie.

Les avantages d'échanges bilatéraux se voient facilement même dans les industries prises individuellement. Les secteurs où la progression de la tendance à l'exportation et de la pénétration des importations a été la plus marquée au cours de 1973-1986, ont également connu les plus importantes augmentations de l'emploi, comme l'indique le tableau 3.7. L'exemple le plus frappant est celui de l'industrie des produits électriques et électroniques, où tendance à l'exportation et pénétration des importations ont monté respectivement de 25 et de 29 points et où le nombre d'emplois s'est accru de 23,1 %. C'est dans l'industrie du matériel de transport que l'on a relevé la deuxième progression en importance de l'orientation « exportation » et la troisième pour la pénétration des importations, l'emploi y augmentant de 19,3 %. On peut constater au tableau 3.4 que ces deux secteurs sont parmi les premiers du point de vue des parts du PIB manufacturier canadien.